

Composition des Commissions de réorientation

Année universitaire 2024-2025

Le Président de l'université

- VU** le code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université de Tours ;
- VU** les propositions du Directeur de l'UFR Lettres et Langues

DÉCIDE

Article 1 : Désignation des commissions de réorientation

Les demandes de réorientation en fin de premier semestre pour les étudiants de 1^{ère} de licence pour l'année universitaire 2024-2025 sont examinées par des commissions composées des personnes désignées ci-après :

MENTION LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Parcours Anglais-Allemand
Parcours Anglais-Chinois
Parcours Anglais-Espagnol
Parcours Anglais-Italien
Parcours Philologie

Licence 1^{ère} année

Président : José LOPEZ-CASADO
Membres : Adeline CHAN
Sabrina FERRARA
Anna KRYKUN
Maria Teresa RICCI
Anne URBANOWSKI

Parcours Droit-Langues Anglais/Allemand
Parcours Droit-Langues Anglais/Espagnol
Parcours Droit-Langues Anglais/Italien

Licence 1^{ère} année

Président : Marc GOETZMANN
Membres : Claude OPHELE-ROSSETTO
Elizabeth SHEPPARD
Manuel TORRELLAS CASTILLO

MENTION LANGUES LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Parcours Anglais

Licence 1ère année

Président : SMITH Aaron
Membres : CARREZ Stéphanie
FALC'HER-POYROUX Erick

Parcours Espagnol

Licence 1ère année

Présidente : Céline RABIN-RICHARD
Membres : Stéphanie CARREZ
Fausto GARASA

Parcours Anglais-Espagnol

Licence 1ère année

Présidente : Camille MARTIN-PAYRE
Membres : Stéphanie CARREZ
Yekaterina GARCIA MARKINA

Parcours Anglais-Italien

Licence 1ère année

Président : Massimo SCANDOLA
Membres : Stéphanie CARREZ
Anna MATHESON

MENTION LETTRES

Licence 1ère année

Présidente : Lucile ARNOUX-FARNOUX
Membres : Arnaud PERROT
Marie-Paule PILORGE

MENTION SCIENCES DU LANGAGE

Licence 1ère année

Président : Samir BEN SI SAID
Membres : Marta MANENTI
Valérie ROCHAIX

Article 2 : Affichage

La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'université.

Article 3 : Exécution

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, le 25 novembre 2024

Le Président de l'Université

A. Giacometti



Arnaud GIACOMETTI